



*Fédération des Clubs Francophones
de Vol à Voile (A.S.B.L.)*

**A l'attention de tous les membres
de la FCFVV**

N/réf. : 2017.046 – PhH – 24.09
Objet : Refreshing espace aérien
Annexe : RESUME DE REGLEMENTATION cnvv_ Jun_ 17_ v17 .pdf

Cher membre,

Il est apparu que certains pilotes transgressent la réglementation relative à l'espace aérien belge.

Après analyse de ces irrégularités, nous constatons que nos pilotes peuvent ne pas maîtriser comme il se doit cette très complexe réglementation.

Cette réalité porte préjudice aux travaux de la Commission Espace Aérien de la FCFVV ainsi que, sur le long terme, à l'ensemble de notre communauté vélivole.

Afin de remédier à cette situation, le Centre National de Vol à Voile en collaboration avec la Commission Espace Aérien de la FCFVV, procédera à deux séances de remise à niveau en ce qui concerne l'espace aérien belge.

Nous ne pouvons qu'encourager nos pilotes à participer à ce refreshing dans l'intérêt de la sécurité aérienne, mais également afin de ne pas discréditer la pratique de notre sport auprès de nos Autorités.

Modalités pratiques :

- Public cible : tous les pilotes membres de la FCFVV
- Prérequis : avoir **obligatoirement** pris connaissance du contenu de la brochure « RESUME DE REGLEMENTATION cnvv Jun 17 v17 .pdf », jointe en annexe.
- Lieu : Aérodrome de Saint-Hubert
Centre National de Vol à Voile (salle de briefing)
- Timing : de 09.00 Hr à 12.00 Hr
- Dates (au choix) : - session 1 le 13 janvier 2018
- session 2 le 24 mars 2018
- Inscription : **obligatoire** à l'adresse info@cnvv.be (+ cc à michel.pihard@wanadoo.fr)
- Boisson : le café sera prévu par le CNVV
- Prix : la participation est entièrement gratuite

Philippe Honoré
Président